

Sujet : [INTERNET] ISDI Référence IC-20-082

De : Charlotte Maffiolini <charlotte.maffiolini@live.fr>

Date : 10/01/2021 16:11

Pour : "pref-icpe@val-doise.gouv.fr" <pref-icpe@val-doise.gouv.fr>

Copie à : Anne Manou <anne@maffiolini.com>

Bonjour Monsieur le Préfet,

Je souhaite communiquer mon avis **défavorable** sur le projet ISDI à Fontenay-en-Parisis, pour plusieurs raisons :

- En tant qu'habitante de la commune depuis ma naissance, je suis outrée par ce projet. Nous parlons ici d'un nombre de camions par jour estimé entre 60 et 100, faisant des allers-retours incessants, toute la journée, six jours sur sept, sur des **routes déjà encombrées et à la circulation déjà difficile**, notamment au niveau de la sortie du village où la construction du site d'enfouissement est prévue. J'habite dans une rue perpendiculaire à celle-ci, je sais de quoi je parle. C'est une énorme **source de bruit et de pollution**, sans compter le danger pour les enfants et les jeunes qui fréquentent le stade et le centre de loisirs situés à l'entrée hypothétique de cette ISDI, ainsi que pour nos animaux de compagnie.
- Il n'y a pas de nécessité d'un centre d'enfouissement dans notre commune, puisque **trois centres du genre se trouvent déjà à moins de cinq kilomètres** de là. De même, plusieurs installations équestres se trouvent aussi à proximité, à commencer par le Haras du Parisis, aimé des Fontenaysiens et apportant une réelle plus-value à notre commune. Beaucoup de gens portant un avis favorable à ce projet sont convaincus de l'existence future et bénéfique à tous d'un centre équestre, or, le projet fait mention uniquement d'un pôle équestre, c'est-à-dire ouvert uniquement aux compétitions, et ne dispensant pas de cours, contrairement à un centre. Ce projet, **même à long terme**, ne serait donc pas profitable aux habitants de la commune.
- Beaucoup d'autres personnes sont aussi convaincues que ce « centre équestre » servira à l'accueil des Jeux Olympiques de 2024. Or, la construction supposée de l'ISDI débiterait en 2021, pour une période d'activité de cinq ans, suivi d'un an de construction du pôle équestre lui-même, soit six ans écoulés entre le début du projet et la mise en activité du pôle. Or, $2021 + 6 = \dots 2024$? Sans mentionner que le comité olympique lui-même a émis un avis défavorable, ou plutôt favorable sous condition que le pôle soit opérationnel, desservi par les transports en commun, et soit un lieu d'hébergement et de restauration suffisant pour l'accueil des milliers de visiteurs qu'amènent les JO. Or, Fontenay-en-Parisis et ses environs n'offrent **rien** de tout cela (pas de gare, une seule ligne de bus à peine opérationnelle et aux horaires de passage très espacés, pas de restaurant proche, pas d'hôtel hors de la zone aéroportuaire de

Roissy, etc).

- De plus, il s'agit d'un **danger écologique et sanitaire** pour la commune. Il n'est fait aucune mention d'un site couvert, or les déchets BTP même inertes ont une pollution avérée, notamment en termes respiratoires, qu'il serait fou de placer si près des habitations et, je le rappelle, absolument collé au centre de loisirs, au centre équestre et au stade. Ces déchets pénètrent aussi le sol en profondeur à la première pluie. La **pollution est aussi sonore et visuelle**, avec ce ballet constant de camions qui représentent un réel danger. Fontenay-en-Parisis est une commune sujette aux **inondations**, qui ont déjà fait de grands dégâts par le passé : le rehaussement prévu du terrain aggrave considérablement ce risque, notamment pour les habitants les plus proches. De plus, l'entreprise en charge de l'enfouissement, Veolia, a déjà été mise en cause à de nombreuses reprises quant à l'absence de tri dans les déchets enfouis, ne respectant pas les contrats engagés. Le site étant privé, qui serait chargé de contrôler ce qui est enfoui juste devant chez nous ? Aucune réponse n'a été apportée à ce jour.
- Ma famille et moi aimons profondément notre village. Nous y avons emménagé à ma naissance, il y a 24 ans de cela. J'ai grandi ici, arpenté chaque rue, et me suis investie des années durant dans la vie culturelle et associative de la commune. Notre famille s'est agrandie depuis et je souhaite ardemment que ses plus jeunes membres puissent évoluer dans nos rues avec la même **sécurité et sérénité**. Les Fontenaysiens sont attachés au calme et à la quiétude de l'endroit, il n'est pas désirable de les sacrifier au profit d'un projet incertain, polluant, dangereux, et rejeté en masse par les habitants.
- Après avoir consulté et lu **tous les avis**, sans exception, postés dans la consultation publique du projet, ainsi que les textes et propositions à son origine, je peux vous assurer factuellement que **84%** des avis postés à ce jour (10/01/2021) sont défavorables au projet. Les avis favorables, quant à eux, émanent de concurrents du Haras du Parisis (fournisseurs de produits équestres, concurrents directs, etc), de personnes convaincues de la création d'un centre équestre (et non pôle) qui accueillera les Jeux Olympiques de 2024, de cavaliers qui pensent voir très prochainement ce centre ouvrir à côté de chez eux sans prendre en considération les cinq à six ans de pollutions et nuisances quotidiennes, ou même de personnes qui ne vivent pas à Fontenay-en-Parisis, souvent même pas en Île-de-France. Libre à eux de souhaiter la construction de cette ISDI près de chez eux, mais qu'ils laissent les Fontenaysiens s'exprimer sur celle-ci.

Pour conclure, **je suis formellement CONTRE ce projet ISDI à Fontenay-en-Parisis.**

Merci de laisser notre village en paix. Je suis très heureuse du nombre de Fontenaysiens qui se lèvent contre ce projet sordide, car nous sommes un petit village difficile à mobiliser et

sortir de sa torpeur, mais il est impossible de pousser l'ineptie si loin sans rencontrer de résistance.

Cordialement,

Charlotte Maffiolini

